



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION n° : 2023/67**

**Réunion du 16 octobre 2023 à 19h00  
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 09/10/2023

Date d'affichage : 09/10/2023

**Nombre de Conseillers :**

**En exercice : 29**

**Présents : 18**

**Votants : 25**

Présents : Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, ,  
Mme Geneviève COSSON, M. Marc DESGEORGES, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION,  
M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR,  
Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, Mme  
Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Martine BAUDART a donné pouvoir de vote à Mme  
Françoise PAYEN, M. Pascal COLSON a donné pouvoir de vote à Mme Valentine DION , M.  
Eric HUET a donné pouvoir de vote à M. Hubert RENOLLET, M. Frédéric COURVOISIER-  
CLEMENT a donné pouvoir à Mme Geneviève COSSON, M. Jean-Baptiste MACHINET a  
donné pouvoir de vote à Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir  
de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à M. Dominique  
CARPENTIER.

Secrétaire de séance : M. Jean DUCASTEL

**Objet : Pertes sur créances irrécouvrables – Créances éteintes – Budget Principal.**

Vu la délibération n°2023/23 du Conseil Municipal du 28/03/2023 adoptant le budget principal 2023 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :**

- D'ADMETTRE les créances éteintes d'un montant de 1 461,48 € en créances éteintes sur le budget principal.
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance

Jean DUCASTEL



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en sous-préfecture le :  
Et de sa publication ou notification le :

31 OCT. 2023

31 OCT. 2023